

1. Des solutions locales pour vos déchets



Opération « coup de balai » 2021- 2023 déchets dangereux

Vous êtes peintre, menuisier, électricien et vous générez des **déchets dangereux**. Ce dispositif permet de bénéficier de **solutions sur-mesure** pour vous aider à **trier** et à **respecter la réglementation**, qui impose des **filières de tri spécifiques** pour les déchets « dangereux » : de type aérosol, pots de peinture, solvant, néon, cartouche de silicone... Dans de nombreuses **déchetteries publiques**, seuls les **déchets non-dangereux** des professionnels sont acceptés. Cette proposition de collecte de déchets dangereux dans vos entreprises est **une réponse de proximité**.

Télécharger la plaquette : [Lci](#)



Opération « valorisez vos palettes »

La plateforme **Ty Waste** en activité depuis plus d'un an et demi basée à Vannes lance **cette opération spéciale** dédiée aux **palettes**. Après avoir constaté que **39 millions d'unités ne sont pas collectées** (source ADEME), le **site d'annonces du réemploi et du recyclage** destiné **uniquement aux professionnels Ty Waste** a pour objectif de **mettre en relation des entreprises pour encourager le réemploi des palettes**, étendre leur durée de vie et ainsi réduire le gaspillage.

Lien vers le site de Ty Waste : [Lci](#)

2. Infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou IRVE



Mise à jour du guide séquelec n°13

Nouvelle version du guide pratique n°13 SEQUELEC relatif au **dimensionnement** des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) dans **les immeubles collectifs**, qui annule et remplace le précédent. Mis à jour suite à la parution de nouveaux textes réglementaires qui intègrent des dispositions pour la conception et la mise en œuvre des IRVE. Ce document rappelle les **règles à appliquer** dans le cadre de réalisations d'IRVE tant dans les **constructions neuves** que dans **les bâtiments existants**.


Télécharger le guide : [Lci](#)

Plus d'informations, sur l'un des sujets de cette brève ?

Contactez Mathilde de Matteis, service technique au 02 97 63 05 63



**NOUS SOMMES LÀ POUR QUE VOUS VOUS
CONCENTRIEZ SUR L'ESSENTIEL, VOTRE MÉTIER**

14, BD DES ÎLES - CS 42087 - 56003 VANNES CEDEX
02 97 63 05 63 - capeb56@capeb56.fr - 
www.capeb.fr/morbihan